



Famille re compose et naturisme

Par **no7605**, le **25/08/2008** à **12:35**

Bonjour je sollicite un renseignement concernant ma préoccupation. rnje suis remaries depuis peux . j'ai une fille de 11 ans . mon mari m'a convertis au naturisme que je pratique maintenant avec lui . quels sont les choses a faire attention par rapport a ma fille qui pourrais venir avec nous par rapport a mon ex mari . je tiens a signaler que ma fille a deja vu son beau pere nu et qu'il n'y a pas de soucie . faut il une autorisation de mon ex mari. rnmerci de me guider car j'entends tellement de version que je ne sais plus quoi faire.rnle naturisme est reconnu comme bien etre et je suis adhérente de la Fédération Française du Naturisme.